

Cette attestation n'est à utiliser que si vous postulez à un BPJEPS LTP (Loisirs Tous Publics)

ATTESTATION D'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE OU NON PROFESSIONNELLE

(A DUPLIQUER AUTANT DE FOIS QUE NECESSAIRE)

Je soussigné.e, Madame ou Monsieur

Qualité :

Nom et adresse de la structure, de l'association ou de la collectivité territoriale :

.....

Adresse :

Code postal : Ville :

Certifie que Madame ou Monsieur

Né.e le :/...../..... à

A réalisé un volume de heures d'intervention en tant qu'animateur.trice professionnelle / non professionnelle (*raier la mention inutile*) auprès d'un groupe au sein de notre établissement.

Observations éventuelles

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Fait à : Le :/...../.....

Cachet et signature du.de la responsable, précédés de la mention manuscrite « j'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis dans cette attestation » :

Attention, vous engagez votre responsabilité pour toutes les informations communiquées dans cette attestation. Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende.

“ Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques ”.. (article 441-1 du code pénal).